



Pour la santé, la Sécu, c'est vital

Après le changement de statut d'Edf, l'Assemblée nationale discute de la réforme de l'assurance maladie. A priori des sujets très différents, pourtant, à y regarder de plus près, ils présentent d'importantes similitudes. La même méthode à la hussarde pour imposer des évolutions régressives. Surtout, ces deux réformes ont en commun de porter sur des droits sociaux fondamentaux : le droit à l'énergie, le droit à la santé pour tous.

Le système de Sécurité sociale français, obligatoire et solidaire, a rendu effectif le droit à la santé, droit humain fondamental, reconnu comme tel dans la Constitution française, fondé sur le principe : chacun cotise en fonction de ses revenus et reçoit en fonction de ses besoins. Il a permis le développement du service public hospitalier, l'un des piliers de notre système de soins.

Ce couple « Santé - Sécurité sociale » est plus que jamais un outil essentiel de lutte contre les exclusions et de maintien de la cohésion sociale.

Parce que le principal objectif qui lui était assigné était la réduction des dépenses, il s'est sérieusement dégradé ces dernières années.

Notre système a besoin de réformes

Afin d'assurer à tous un égal accès à des soins de qualité de la même façon sur le territoire, permettre à chacun de bénéficier des progrès médicaux scientifiques et techniques, il faut une véritable réforme de progrès de l'assurance maladie qui permette d'accroître l'efficacité de notre système de soins et de santé, notamment par une meilleure coordination entre la ville et l'hôpital, le développement de la prévention, notamment sur les lieux de travail, une prise en charge digne du vieillissement, évaluer régulièrement l'efficacité du système, etc.

Trois points essentiels devraient constituer l'ossature d'une telle réforme

Le financement : la Sécurité sociale doit disposer de recettes accrues, stables et pérennes. Il faut réfor-

mer les cotisations patronales en élargissant leur assiette à l'ensemble des richesses créées par les entreprises, taxer les revenus financiers des entreprises, mettre fin aux exonérations patronales, rendre à l'assurance maladie les recettes sur les tabacs et alcools, créer un fonds de garantie qui prenne en charge les dettes des entreprises à l'égard de la Sécurité sociale.

Mieux organiser notre système pour le rendre plus efficace, tout en améliorant les niveaux de remboursements...

Redonner toute sa place à la démocratie sanitaire et sociale : les organisations syndicales représentatives des salariés ont toute qualité pour gérer un système très majoritairement fondé sur les revenus du travail. Cela implique le retour à l'élection des administrateurs des caisses, seul moyen de donner aux conseils d'administration la légitimité nécessaire. Ces conseils doivent exercer la réalité des pouvoirs, contrairement à la logique d'étatisation du projet actuel.

La réforme Douste-Blazy ne règle rien !

Elle met en cause notre système solidaire.

La dramatisation du déficit est le prétexte à une réforme qui conduit à un changement de système remettant en cause les fondements de la solidarité et conduisant à une logique de protection minimaliste, culpabilisant les assurés sociaux au nom de leur « responsabilisation ».

Sa logique est purement financière.

Alors oui, résolument oui, la Sécu a besoin d'une vraie réforme de progrès social. C'est possible, à condition d'accentuer la pression de tous pour que ces exigences soient prises en compte.



L'énergie, c'est vital !

Les choix ne peuvent pas se faire sans vous

Les actions des salariés d'Edf - Gaz de France dans toute la France, ces dernières semaines, ont contribué à éclairer sur l'enjeu de société que représente la question de l'énergie.

L'accès à l'énergie représente un droit fondamental et conditionne un axe essentiel de la lutte contre l'exclusion et de l'aménagement du territoire.

Avoir de l'énergie en quantité, en qualité et au moindre coût représente un atout économique et social indispensable au développement de la société à une condition, c'est que ce droit soit dissocié de la logique marchande.

C'est ainsi que, depuis la nationalisation du gaz et de l'électricité en 1946, les investissements nécessaires en moyens de production et en réseaux ont été développés dans une logique de réponse aux besoins et c'est vous, par l'intermédiaire de vos factures, qui avez financé tous les équipements qui vous permettent d'avoir l'électricité et le gaz parmi les plus sûrs et les moins chers d'Europe.

Aujourd'hui, les directives européennes, décidées par les états, ont instauré la libre concurrence sur les énergies et cette déréglementation conjuguée aux privatisations conduit à des augmentations importantes des tarifs et à une remise en cause de la continuité de la fourniture partout en Europe.

La décision de la France de transformer les deux entreprises publiques Edf et Gaz de France en sociétés anonymes pour ouvrir leur capital remet en cause la logique de réponse aux besoins incompa-

tibles avec les critères de rentabilité financière exigée par des actionnaires.

L'accès à l'énergie au meilleur coût, dans les meilleures conditions de sûreté et de qualité et sans discrimination sur les prix, conditionne un égal accès des familles à un confort de vie tout comme un atout économique important pour l'industrie, les Pme - Pmi, commerçants, artisans, avec des incidences réelles sur l'emploi dans l'ensemble des secteurs professionnels.

Le passage en force du gouvernement sur ce dossier, comme sur les retraites et peut être sur l'assurance maladie, ne répond en rien aux aspirations profondes exprimées par un nombre grandissant de citoyens.

Les luttes victorieuses des recalculés, des intermittents du spectacle et de chercheurs, ces derniers moins, montrent combien l'engagement de chacune et chacun sur les questions d'inégalité sociale et d'avenir est porteur de perspectives de progrès pour le plus grand nombre.

Pour permettre au plus grand nombre d'entre vous d'être acteur sur les questions qui vous concernent, la Cgt vous invite à exiger du président Jacques Chirac qu'il organise sur ces questions de l'énergie un référendum.

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
La Cgt - 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex - tél. 01 48 18 80 00 - e-mail : info@cgt.fr - site : http://www.cgt.fr - 6 juillet 2004

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

- prendre contact
- me syndiquer

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Age : Profession :
Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 6-4, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.